Règlement de remplacement # 03-2016 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement

Annexe 9

Caractérisation de la zone agricole

Carte 1

- Îlot déstructuré
- Secteur agricole dynamique
- Secteur agricole viable de type 1 (5 ha et plus)
- Secteur agricole viable de type 2 (10 ha et plus)
- Secteur agricole viable de type 3 (20 ha et plus)
- Limite municipale
- Périmètre urbain
- Unité d'évaluation
- Route
- Plan d'eau
- Cours d'eau

Saint-Roch-des-Aulnaies

Saint-Jean-Port-Joli

L'Islet

Sainte-Louise

Saint-Aubert

Saint-Damase-de-L'Islet

Saint-Cyrille-de-Lessard

Tourville

Sainte-Perpétue

Saint-Marcel

Sainte-Félicité

Saint-Omer

Saint-Pamphile

Saint-Adalbert

1:60 000

5 2,5 0 5 10 Kilomètres

MRC de L'Islet

Projection : MTM, Nad83, fuseau 7

Réalisé par: Service de l'aménagement du territoire

Toute représentation du territoire ayant une échelle autre que les données d'origine ne peut être considérée comme exacte.
L'interprétation des données doit être faite avec vigilance.